

**Vous allez adhérer pour Vous ou votre Enfant
Ensemble, nous passons un contrat moral :**

Le Club	L'adhérent ou son représentant légal
<p>1- Met à votre disposition :</p> <p>Un entraîneur, interlocuteur privilégié entre l'Adhérent et l'Association. C'est un bénévole de l'association qui s'engage à encadrer un groupe d'athlètes toute la saison sportive. Il est présent à l'heure et vous informe de tout changement horaire (1 semaine à l'avance). Il assure la sécurité des athlètes et le bon déroulement des entraînements. Il est responsable des athlètes sur le temps d'entraînement et sur les compétitions qu'il accompagne. Il est soucieux du respect de l'athlète, des autres et du plaisir de pratiquer.</p> <p>Des installations, par accord passé avec la Commune et les autres associations. Celles-ci sont de bonnes qualités (stade tous temps et salle omnisports).</p> <p>Du matériel. Chaque année le club investit de l'argent pour augmenter la quantité et la qualité des engins, jeux, maillots, bâtons de marche et autres outils d'apprentissage.</p> <p>Des compétitions, officielles dans le calendrier de la FFA pour permettre aux athlètes de se confronter aux autres pratiquants de la discipline. Des Dirigeants assurent des réunions de commission pour insérer au mieux notre club dans son affiliation fédérale</p> <p>2- Vous invite à participer à la vie du club :</p> <p>Lors de compétitions en dehors de Moutiers Vous pouvez venir encourager les athlètes, les accompagner dans leurs déplacements, vous mettre à disposition d'un jury.</p> <p>Lors de compétitions à Moutiers Vous pouvez encourager, tenir un atelier d'épreuve, tenir un bar, mettre du temps à disposition de l'organisation (mise en place, rangement...)</p> <p>Partagez vos idées, vos envies ou vos souhaits en communiquant avec le Conseil d'administration ou en le rejoignant mailto:mmac85@orange.fr</p> <p>3- S'engage pour une gestion favorable au licencié :</p> <p>Il sollicite les collectivités, monte des dossiers, recherche des partenaires. Il organise des manifestations pour assurer des rentrées d'argent (Corrida / Trail du Troussepoil). Il s'investit au coté de la Commune ou d'autres associations pour tisser des liens d'entraide. Il maintient l'idée d'un bénévolat au service d'une pratique choisie et éduquante. Il encourage des acteurs du club dans des formations techniques, des diplômes, des engagements fédéraux.</p>	<p>1- Respecte les horaires :</p> <p>Il lui tient à cœur d'être présent aux entraînements, comme aux départs des compétitions, avec une ponctualité respectueuse de son entraîneur et des autres athlètes. Il prévient de ses absences ou de sa non-participation aux compétitions 1 semaine à l'avance.</p> <p>Le licencié s'engage à participer aux entraînements avec le plus d'assiduité possible pour un meilleur suivi de son travail, échauffement compris, en possession de sa tenue adéquate et de son matériel personnel.</p> <p><i>En aucun cas, l'association ne pourra être tenue responsable en cas d'incidents survenus hors du temps d'entraînements ou de compétitions encadrées.</i></p> <p>2- Respecte les acteurs de l'association :</p> <p>S'il ne peut plus assurer un engagement pris, il prévient et cherche un remplaçant. Il se tient au courant de la vie du club, surtout après une absence prolongée de l'entraînement. Il maintient le matériel dans un bon état et signale toute anomalie ou manquement. Il restitue le matériel prêté (maillots ou chaussures à pointes). Il porte le maillot du club en fonction du niveau de compétition et fait honneur à celui-ci en luttant en toute intégrité physique (sans dopage), loyalement (sans tricherie). Il répond aux convocations dans les délais les plus courts</p> <p>3- Participe à la vie du club :</p> <p>Il répond aux sollicitations du club pour les stages, le jury sur des compétitions, du bénévolat lors de la Corrida et du trail du Troussepoil.</p> <p>Il invite ses parents à venir l'encourager et à rencontrer les entraîneurs</p> <p>Il donne une bonne image du club par un comportement irréprochable sur les stades (fair-play, politesse, respect des adversaires, nettoyage après pique-nique...)</p> <p>4 S'informe de la vie du club :</p> <p>Il prend l'information sur le site du club : www.mmac.fr Il répond à la convocation de l'Assemblée Générale</p> <p><i>Les fonctions d'encadrement et d'administration du club sont assurées par des bénévoles qui donnent de leur temps pour vous permettre de pratiquer une activité sportive choisie dans de bonnes conditions et dans la bonne humeur. Le non respect de ses règles évidentes entraîne un découragement des bénévoles et devient une entrave à la bonne marche de l'association. Votre présence, votre soutien, votre engagement sont autant d'atouts pour la continuité du club.</i></p> <p><i>Le club n'est pas fait pour vous. Il est fait de vous</i></p>
Le président du club	L'adhérent (et ses parents)